



## ASSOCIATION DES RETRAITES HOSPITALIERS

2 Allée des Coraux  
97426 TROIS BASSINS

Saint-Pierre le 23 février 2026

### PROCÈS VERBAL

### DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COGHOR

*Du 6 février 2026*

#### *Présents :*

<i>Mme ANDY Nicole</i>	<i>Mr. LOUISIN Roland</i>
<i>Mme HEEKENG Camille</i>	<i>Mr BENARD Loïc</i>
<i>Mme HOAREAU Huguette</i>	<i>Mr GOURSALO Anselme</i>
<i>Mme POTHIN Gina</i>	<i>Mr MAILLOT Firmin</i>
<i>Mme MARVILLIERS Marie Paule</i>	<i>Mr IFIANTEPIA Marcel</i>
<i>Mme LEBON Marie-Andrée</i>	<i>Mr YOU SEEN Georges</i>
<i>Mr. FONTAINE Serge</i>	<i>Mr ANDY Maurice</i>
	<i>Mr BORISTHENE Jean-Claude</i>

#### Ordre du jour :

- 1-Approbation du PV du 22 janvier 2026
- 2-Renouvellement du bureau
- 3-questions diverses

A 9h30, tous les administrateurs étant présents le Président ouvre la séance.

IL fait un bilan de la journée de l'assemblée générale de la veille, qui s'est bien passée dans son ensemble. Mr Louisin précise que c'est son dernier CA, en tant que président. Donc il faudra tirer les leçons des erreurs, exemple : donner aux adhérents le bilan financier par mail avant l'AG, prévoir suffisamment de place à table pour mettre tous les administrateurs face à l'assemblée. Penser à un repas pour les administrateurs qui font le dépouillement. Comment remédier à la musique trop fort lors du dépouillement ? Revoir l'organisation, pour le vote donner à chaque administrateurs un rôle bien défini.

#### 1- Approbation du PV :

Lecture du PV par le secrétaire ; PV adopté avec 2 abstentions.

Mr Fontaine propose de mettre les PV des CA et le PV de l'AG sur le site, mais avec un accès limité à une inscription en ligne.

Mr louisin revient sur les modifications qu'on voudrait apporter au statut, par exemple, il est contrarié sur le fait qu'on voudrait dire : on refuse une candidature sans donner de motif à la personne.

Mr You Seen explique que le motif qu'on lui donnera est juste que sa candidature n'a pas reçu l'unanimité des administrateurs.

Mr Fontaine propose qu'on discute de ce sujet lors d'un prochain bureau.

## 2-Renouvellement du bureau :

Organisation du vote :

Président : Mr Fontaine se propose comme candidat

Vice-président : Mme Lebon se propose comme candidate

Trésorier : Mr You Seen se propose comme candidats

Secrétariat : Mr Bénard se propose comme candidats

Trésorier adjoint : Mr Boristhène se propose candidat

Secrétaire adjoint : Mme Hoareau Huguette et Mme Heekeng se proposent comme candidates

Des bulletins vierges sont distribués aux administrateurs, et chacun écrit le nom du candidat.

Mr Fontaine Serge élu avec 13 voix et 2 nuls

Mme Lebon Marie Andrée élu avec 15 voix

Mr You Seen Georges élu avec 13 voix et 2 nuls

Mr Boristhène Jean Claude élu avec 13 et 2 nuls

Mr Bénard Loïc élu avec 15 voix

Mme Heekeng Camille élue avec 8 voix

Mme Hoareau Huguette non élue avec 7 voix

Applaudissement du CA pour le nouveau bureau.

## 3- Questions diverses

Mr Louisin rappelle quelques consignes pour les démarches administratives immédiates : le PV de l'AG signé par le président de séance et par le secrétaire.

Envoyer un exemplaire au COGHOR et au Conseil Générale.

Mettre le nouveau bureau sur le site de l'association.

Mr Fontaine précise, qu'il est dans le tiers sortant avec Mme Lebon pour 2027 et ils pourront ne pas être élus, comment va-t-on faire ?

Mr You Seen dit, que c'est pour cela qu'il a proposé le vote par secteur.

Mr Fontaine nous fait part des soucis de communication avec l'agence Marinès, qu'il a envoyé un mail, qui est sans réponse, donc il pense qu'il faudra reporter le voyage vers septembre.

Mme Heekeng demande comment se passe la négociation avec l'agence, est-ce qu'on a un billet gratuit avec certains nombres d'adhérents ?

Mr You Seen répond qu'au-delà de 25 adhérents, on peut avoir un accompagnateur ou bien un billet gratuit. Puis il conseille aux adhérents de payer par carte bancaire à l'agence, ainsi on peut bénéficier de l'assurance de la banque.

Mr You Seen fait part de ses intentions de discuter du changement du statut aux adhérents lors des réunions de secteur, et qu'il a dressé 2 fiches avec le statut actuel, et le statut avec les modifications en rouge.

Il est midi le CA se met en pause.

Il est 13 heures 15 mns le CA reprend.

Mr You Seen expose les modifications apportées au statut.

- Radiation d'un adhérent pour motif grave. (Précisions dans le règlement intérieur)

- A la demande du président, l'Assemblée Générale peut dissoudre le CA.
- Vote par secteur : Chaque secteur propose un nombre de candidats proportionnel au nombre d'adhérents de son secteur.

Mr Boristhène dit : ne pas comprendre, pourquoi il va voter pour les candidats de son secteur, et pas pour les autres candidats ? Il pense, que c'est une façon d'orienter son vote que pour les candidats de son secteur, car il préfère voter pour un candidat de l'AREHO , mais pas seulement de son secteur ! Puis c'est à nous administrateurs de faire un travail sur le terrain pour nous faire connaître.

Mme Lebon dit, que dans l'est les adhérents vont voter pour des candidats qu'ils ne connaissent pas, et s'il n'a pas de candidat dans l'Est, qui va s'occuper des adhérents de l'Est ? Car elle connaît les adhérents de son secteur, elle a une proximité avec eux, et ils sont rassurés.

Mr You Seen explique que chaque secteur aura un nombre d'administrateur en fonction du quota d'adhérents, par exemple : le sud : 6 ouest : 5 le nord : 2 et l'est : 2

Mr Fontaine dit, de préparer ces questions pour exposer aux adhérents s'ils veulent un vote par secteur. Il rappelle aussi que dans le nord, il n'y avait pas de représentant de secteur, alors son épouse s'est proposée, mais le règlement précise que le représentant de secteur n'est pas obligatoirement dans le CA . Comment faire ?

Mr Bénard intervient pour demander à ses collègues administrateurs , de se mettre à la place des adhérents qui viennent quelques fois aux déjeuners dansants dans l'année, et puis une fois dans l'année lors d'une assemblée générale, on leur demande de voter pour une liste de personnes qu'ils ne connaissent pas à part peut-être son représentant de secteur ; la preuve en est , dit-il que, hier lors du vote beaucoup d'adhérents sont venus lui demander de leur présenter les candidats sur la liste !

Mr Boristhène dit, qu'il est souhaitable après de longues discussions comme aujourd'hui, on termine par un vote, afin de savoir sur quoi on est d'accord, pour pouvoir avancer.

Il est 14h 15 mn , le Président clôture le Conseil d'Administration.

Le président

Serge FONTAINE



Le Secrétaire

Loïc BENARD

